

## Marc-Antoine Jullien, contrôleur de temps\*

Qu'avez-vous fait de vos dernières 24 heures ? Combien de temps avez-vous passé à chacune de vos occupations ? Le savez-vous ? Montre et mémoire en mains, chiffrez-le, en vous appuyant sur un classement analytique des types d'occupation. Inscrivez ces chiffres aujourd'hui, demain, chaque jour, dans les colonnes d'un tableau qui vous permettra d'enregistrer les variations quotidiennes et d'établir des moyennes. Demandez-vous, au vu des résultats, si l'emploi de votre temps est bon, si certains équilibres ne devraient pas être modifiés : plus de ceci, moins de cela ? Les semaines suivantes, contrôlez par le même moyen l'exécution de vos bonnes résolutions. Votre vie sera transformée et vous approcherez du bonheur. Vous me remercerez. Mais c'est à Marc-Antoine Jullien (1775-1848) qu'il faudra rendre grâce, et à son *Biomètre, ou Mémorial horaire*, petit livret mis en vente à partir de 1813, plusieurs fois réédité. Il n'était qu'un élément d'un triptyque. Marc-Antoine Jullien fournissait également en librairie deux autres livrets-journaux à remplir avec, si je puis dire, des degrés de « grossissement », des « accommodations » différentes par rapport à la vie quotidienne. Voici, dans l'ordre, les trois éléments de la panoplie :

1) un *Mémorial analytique, ou Journal des faits et observations*, où l'on pouvait chaque jour développer à loisir un ou deux faits intéressants. C'est un effet de loupe, si je puis dire. On note, pour le méditer, un seul point. On peut être long ou bref, aucun calibrage n'est proposé, ce livret n'a pas la forme d'un calendrier ou agenda. Le formatage n'est pas horizontal, mais vertical : cinq colonnes sont prévues. La colonne centrale est réservée au texte. À gauche, deux étroites colonnes, l'une pour numéroter les entrées, l'autre pour en donner la date. À droite, deux autres colonnes, l'une pour indiquer le sujet de l'entrée, l'autre pour renvoyer par des chiffres aux autres entrées qui ont le même sujet. L'originalité de ce dispositif est de rendre possible ce que nous appellerions aujourd'hui une *indexation* : le désordre des pensées qui viennent au fil des jours se trouve compensé par la mise en ordre progressive que permettent les titres de la quatrième colonne et les renvois chiffrés de la cinquième. C'est en cela que ce *Mémorial* est « analytique ». Jullien dit avoir emprunté à Locke cette idée de classer les matières d'un écrit par définition hétéroclite pour le rendre utilisable.

2) un *Agenda général, ou Livret pratique d'emploi du temps*. C'est un panorama général, détaillé mais abrégé. L'idée est inverse, et complémentaire : noter le maximum de choses dans un minimum de place. Il n'est plus question de développer, et chaque jour dispose d'une place égale et limitée. Ce livret pratique comprend l'Agenda journalier proprement dit et une série de cinq « Mémoires » spécialisés. L'Agenda journalier prévoit un tiers de page pour chaque jour et propose d'une part une évaluation (bonne, médiocre, ou mauvaise, marquée par les signes +, 0, et -), d'autre part une colonne de « mots de recherche », qui permet une indexation (laissée à la discrétion de l'utilisateur). Les mémoires spécialisés comprennent : un Mémorial économique (subdivisé en différents tableaux, actif, passif, notes diverses, journal de caisse), un Mémorial des personnes (sorte de carnet d'adresses), un Mémorial épistolaire (liste des lettres reçues et envoyées), un Mémorial littéraire ou bibliographique (liste de livres lus) et enfin un Dépôt mnémotechnique ou Tablettes des souvenirs, pour y inscrire ses souvenirs personnels, philanthropiques, historiques ou

---

\* Première publication en français dans le n° 28 de *Lalies*, 2008, p. 205-220 ; à paraître en traduction anglaise dans les Actes du colloque international organisé par Rudolf Dekker et Anne Baggerman, *Controlling Time and Shaping the Self: The Rise of Autobiographical Writing since 1750* (Rotterdam, 15-17 June 2006).

nécrologiques ! Autant le *Mémorial analytique* était centré sur la réflexion, autant cet *Agenda général* est ouvert sur l'éventail de la mémoire pratique.

3) enfin le *Biomètre, ou Mémorial horaire* qui est une vue raccourcie, comme au télescope (quinze jours sur une seule page), de l'emploi du temps des journées, avec des notations purement quantitatives. Il n'est centré ni sur la réflexion ni sur la mémoire, mais sur l'action. Il est destiné à vous rendre conscient de l'emploi de votre temps pour vous mettre en mesure de l'améliorer, il est donc l'instrument d'une morale pratique. On en trouvera le dispositif principal reproduit en Annexe I.

Ces livrets très originaux greffent leur pédagogie sur un support matériel lui-même relativement nouveau : la forme de l'almanach imprimé réservant une place pour l'écriture, forme qui ne s'est répandue en France qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'a montré Francesco Maiello dans son *Histoire du calendrier* (1993).

Deux idées-clefs gouvernent l'ensemble du dispositif : celle d'*organisation* et celle de *rendement*, la première étant le moyen du second. La méthode et la morale sous-jacentes sont explicitées dans un livre qui coiffe l'ensemble, *Essai sur la méthode qui a pour objet l'emploi du temps, meilleur moyen d'être heureux* (1808), qui connut, sous le titre *Essai sur l'emploi du temps*, de nouvelles éditions refondues et augmentées en 1810, 1824 (édition que je citerai) et 1829. Ce grand livre expose la philosophie du projet, décrit les trois livrets, et donne des exemples de leur utilisation par Jullien lui-même. J'en propose, en Annexe de ce chapitre, des extraits dont je conseille de prendre connaissance avant de lire ce qui suit.

\*

Qui était Marc-Antoine Jullien ? Un très jeune homme, élevé par des parents éclairés, qui s'engagea dans l'action révolutionnaire dès 1792, à l'âge de dix-sept ans, aux côtés de Robespierre ; il fut envoyé par le Comité de Salut Public en mission à Nantes et à Bordeaux pour y établir l'ordre « montagnard » ; il eut la chance d'échapper lui-même à la répression thermidorienne ; il prit part ensuite aux campagnes d'Italie, à l'expédition d'Égypte ; mais il n'obtint sous le Consulat et l'Empire que des fonctions très secondaires de gestionnaire des armées ; sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, son passé robespierriste l'empêcha de faire une carrière politique et il se lança dans le journalisme culturel en fondant en 1819 *La Revue encyclopédique*, qu'il dirigea jusqu'en 1830. Écarté de la vie politique depuis la fin de la Révolution, Marc-Antoine Jullien investit son énergie dans son action en faveur d'une révolution dans l'éducation. Marié en 1801, il eut six enfants, qui tous reçurent un prénom commençant par A, cinq garçons (qui devinrent journaliste, architecte et ingénieurs) et une fille. Au moment où Napoléon réforme l'Université dans un sens relativement traditionnel, il publie en 1808 un *Essai général d'éducation physique, morale et intellectuelle*, fortement inspiré de Locke et de Rousseau, qui dresse un plan d'éducation pour les garçons des classes dirigeantes. La partie la plus originale, et la moins rousseauiste, de ce plan est l'apprentissage de la gestion du temps, qu'il va développer parallèlement dans son *Essai sur la méthode qui a pour objet l'emploi du temps* et les livrets que j'ai décrits. Quelle expérience a-t-il de l'éducation ? Essentiellement celle qu'il a reçue de ses parents, et ce qu'il a lu dans les livres. Il n'a jamais enseigné. À partir de 1810, il a accompagné avec passion l'expérience de Pestalozzi (1746-1827), auquel il confia un certain temps ses propres fils, et dont il fut le propagandiste et vulgarisateur dans un livre de 1812, *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi, suivie et pratiquée dans l'Institut d'éducation d'Yverdon*. Son activité militante dans ce domaine fut intense. Il lança en 1817 l'idée d'« Éducation comparée », ancêtre de nos « Sciences de l'éducation », s'intéressa vivement à l'enseignement mutuel, à l'éducation populaire, et accompagna diverses expérimentations.

S'il fallait faire son portrait, d'après la lecture de ses livres pédagogiques et des biographies qui lui ont été consacrées, je dirais que c'est un homme de la Révolution, qui a eu en 1793-1794 un pouvoir immense au cœur de l'action et qui a ensuite échoué dans toutes ses ambitions politiques, en se convertissant néanmoins successivement à tous les régimes. Son action a donc changé de terrain, il a voulu former par l'éducation de nouvelles élites. Son plan d'éducation est destiné à former les chefs d'un pays démocratique. C'est un chef qui a échoué et qui apprend aux autres à réussir. Il a la passion de l'organisation, c'est-à-dire de la planification et du contrôle. Son expérience d'administrateur militaire est certainement plus importante que son expérience pédagogique. Il a une véritable boulimie de réforme et d'innovation, qui l'a fait parrainer des expériences libertaires à l'opposé de son tempérament, et où il a essayé de mettre de l'ordre. Son livre sur Pestalozzi est étonnant : il cite d'abord de ce dernier une longue lettre autobiographique, simple et lumineuse ; puis, pour qu'on comprenne mieux, il retraduit le récit de pratique en un système abstrait aux subdivisions labyrinthiques. C'est un polygraphe : il adore expliquer tout. Sa bibliographie est impressionnante : essais, traités, esquisses, précis, notices, livrets, appendices, éditions et rééditions. Sa rhétorique est verbeuse (beaucoup de répétitions... donc de temps perdu ?) et l'humour lui est étranger. C'est un homme à système, qui ne quitte un terrain qu'après l'avoir saturé. Son *Essai sur l'emploi du temps* est suivi d'un copieux exposé de douze principes (*op. cit.*, p. 397-494) qui font penser à ceux d'Azaïs, et reflètent le mouvement philosophique de l'époque en France : il veut fonder les sciences humaines sur les principes des sciences physiques, et tirer de ces principes une morale. Il fait la transition entre l'esprit des Lumières et le nouvel ordre de la société industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle. Le personnage est complexe et fascinant. Il a déjà fait l'objet de plusieurs biographies, tant du côté politique que du côté des sciences de l'éducation, mais il n'existe pas encore d'étude globale de sa personnalité, de son destin et de son oeuvre. On a beaucoup de documents le concernant, en particulier des lettres, mais seulement quelques fragments de journaux tenus par lui sous la Révolution – et rien ensuite. L'étonnant est que cet apôtre du journal n'ait pas vraiment laissé de journal.

\*

Si toute pédagogie est tendue entre deux pôles : la psychologie de l'enfant et la détermination d'un modèle à atteindre, il est clair que les propositions de Marc-Antoine Jullien sur l'emploi du temps penchent du second côté. Il s'agit d'inculquer aux enfants et aux adolescents des comportements jugés salutaires. Pas à n'importe quels enfants : uniquement les garçons. Pas à n'importe quels garçons : uniquement ceux des classes dirigeantes. Le but est le même que celui de l'Université impériale qui se met en place au même moment : former les cadres de la nation. On est loin de l'atmosphère libertaire et démocratique de Pestalozzi : le contrôle du temps et l'usage du journal n'apparaissent d'ailleurs jamais dans le tableau que Jullien fait des méthodes de Pestalozzi. Les comportements qu'il souhaite inculquer, lui, correspondent à une morale de l'efficacité, impliquant saturation (tout doit être employé) et équilibre (une répartition en 3 x 8 est proposée : sommeil, loisir, travail). Ils sont faits pour « la classe des hommes qui savent penser » (*Essai sur l'emploi du temps*, p. 154), ceux qui donnent à la société son « mouvement ». Les modèles proposés n'ont aucun sens pour des ouvriers, des paysans ou des employés, c'est-à-dire pour l'immense majorité de la population, qui n'a pas la libre disposition de son temps, et dont le rendement est obtenu autoritairement. Ils n'ont guère de sens non plus pour les femmes des classes dirigeantes, dont l'emploi du temps obéit à d'autres règles, et dont le contrôle est assuré par la religion. L'*Essai général d'éducation* de 1808 prévoit d'élever ces jeunes garçons en marge des familles, dans des sortes de cohortes placées sous la direction de gouverneurs. Leur vie se déroule en trois phases : jusqu'à 18 ans, ils sont sous la coupe d'un gouverneur. Ensuite il y a une phase

d'éducation militaire, ils font leur service, et quand ils en sont libérés, vers 20 ans, ils partent pour cinq ans en voyage dans le vaste monde pour observer et s'instruire ; quand ils reviennent vers 25 ans, il sont bons à marier et à prendre une part active à la vie du pays. Une double page donne le programme d'éducation de chaque année (1 an, 2 ans, etc., jusqu'à l'âge adulte, c'est-à-dire environ 25 ans), avec cinq colonnes : les colonnes médianes sont consacrées à l'éducation physique, morale et intellectuelle, les colonnes extrêmes tracent un tableau d'ensemble de l'année et de son emploi du temps. C'est dans la rubrique « Éducation morale » qu'apparaît le programme concernant l'emploi du temps, avec une phase préparatoire lancée au moment de la septième année, et la mise en place définitive du système au moment de la quatorzième.

Quel est le but de l'éducation ? Le bonheur. Mais comment obtient-on le bonheur ? Par le contrôle. Le but de l'éducation n'est pas le salut de l'âme, comme dans le modèle chrétien (la religion occupe ici une place secondaire, dans une sorte de déisme œcuménique, il s'en explique p. 149-151). Ce n'est pas non plus un retour aux modèles de la sagesse antique. Le bonheur n'est pas lié à un contrôle de soi aboutissant au détachement (modèle Marc-Aurèle) : le bonheur est lié à un contrôle de soi (et des autres, de la vie pratique) dans un attachement qui n'est autre que l'action. Dans ce système qui se présente à l'origine comme rousseauien, le point de fixation (anti-rousseauien) va être le rendement. Il y a quelque chose en commun entre ce modèle nouveau, et le modèle chrétien qu'il remplace : la lutte contre les passions – mais la raison n'est pas la même. Pour les chrétiens, la passion compromet le salut. Pour Jullien, elle compromet l'efficacité. La puberté et le désir sexuel seront évoqués de manière répressive et gênée (ce qui est un paradoxe dans un exposé accordant une telle place à l'éducation « physique »). Ne cherchez pas un mot d'éducation affective ou sentimentale. On est au plus loin de l'écoute de l'individu réel, et très près d'une sorte de dressage autoritaire, avec une véritable obsession du contrôle.

\*

C'est en s'inspirant de son expérience personnelle que Marc-Antoine Jullien a mis au point un système d'apprentissage du contrôle par le journal. Quand il était petit, ses parents tenaient un journal de sa vie à lui, qu'ils lui donnaient à lire. Il avait intériorisé leur regard, en tenant à son tour un journal lorsqu'il était loin d'eux, pour alimenter les lettres qu'il leur envoyait. À partir cette expérience, visiblement heureuse, de sa jeunesse, il a imaginé un terrifiant système de surveillance universelle, qui évoque le panoptique de Jeremy Bentham : tout doit rester visible. Dans son programme, à partir de l'âge de sept ans, et jusqu'à ce que l'enfant en ait quatorze, le gouverneur tient pour lui un journal détaillé de ses occupations, qu'il lui fait lire tous les deux jours ! Il l'habitue à se voir dans le miroir d'un récit. Le gouverneur, ayant sans doute plusieurs élèves, doit tenir ainsi pendant des années plusieurs journaux parallèles. Quand ses élèves atteignent quatorze ans, il leur passe le relais : non point à chacun d'eux, qui prendrait en charge son propre journal, comme on s'y serait attendu, mais à l'un d'eux, à tour de rôle, pour remplir auprès de lui-même et de ses compagnons le rôle du gouverneur ! Chaque élève tient pendant un mois son propre journal et celui des autres, puis passe le relais à un autre. Il n'est pas clairement dit quand chacun se met enfin à son propre compte et cesse d'écrire la vie de ses co-éduqués. Même ainsi, l'adolescent ne sera pas autonome. La situation se renverse : devenu auteur de son journal, il devra le donner à lire à la personne qui le dirige (gouverneur ou père). Dans *l'Essai sur l'emploi du temps*, le conseil est donné aux adultes de soumettre un bilan de leur journal à un ami sûr tous les trois ou six mois (*op. cit.*, p. 125-126), pratique garantie plus utile que la confession (*ibid*, p. 138-139). D'autre part, il est conseillé de *ne pas tenir son journal à la première personne*, mais à la troisième,

en parlant de soi comme d'un individu étranger (à la manière du gouverneur), et de prendre un autre nom, ou même plusieurs, sans doute pour ne pas retrouver dans un hétéronyme unique la tentation de s'aduler. Ce système montre une véritable phobie du secret et de l'intimité. L'intériorisation doit rester transparente, et l'individu une maison de verre. On est au plus loin du vague des passions et du sonnet d'Arvers : « Mon âme a son secret, ma vie a son mystère ». Idéalisant son expérience de jeunesse, Marc-Antoine Jullien attribue à ce journal sous contrôle externe toutes les vertus. Il croit en particulier qu'il conduira chacun à la sincérité, et que l'expression à la troisième personne sous des noms supposés sera facteur d'objectivité. Il rappelle, dans *l'Essai sur l'emploi du temps*, que, selon Suétone, « Auguste défendait à sa famille et à ses petites-filles de rien dire ou faire en secret, et qui ne pût être inscrit dans le journal de la maison », ce qui l'amène à faire en note le commentaire suivant : « L'usage d'un *Journal de famille*, dans lequel serait inscrit par un père les actes les plus importants de la vie de ses enfants, et qui leur serait représenté, à la fin de chaque année, serait une *institution domestique* très morale, et capable de produire les meilleurs effets ». On peut douter qu'un *Pater familias* ait vraiment intérêt à se muer en *Big Brother*, et s'interroger sur ce qui s'est passé en réalité dans la famille Jullien. Reste qu'il y a quelque chose de fascinant dans cette greffe de deux pratiques qui pourraient sembler antinomiques, celle, déclinante, du livre de raison et celle, émergente, du journal personnel. Marc-Antoine Jullien ne fut pas le seul à voir dans la tenue d'un journal une sorte de certificat de vertu. Joseph Bergier (1800-1878), commerçant lyonnais, a rêvé d'une société où le journal personnel serait obligatoire, si bien que s'en abstenir serait avouer qu'on a des choses à se reprocher ! On reconnaît là une variante de la fonction « préventive » soulignée par saint Antoine dès le IV<sup>e</sup> siècle : il faut tenir un journal pour se détourner de commettre des actions qu'on aurait honte d'y inscrire. La différence est qu'il ne s'agit plus, chez Jullien ou Bergier, du « for intérieur » virtuel de la conscience, mais du regard inquisiteur tout à fait réel d'un groupe familial ou social.

\*

Marc-Antoine Jullien est obsédé par le rendement, terrorisé par la perte. L'organisation du temps n'est plus chez lui un moyen, pour un but qui serait la vertu ou le bonheur : elle est devenue le but. Le vice, ou le malheur, c'est de perdre son temps. À la limite, on peut penser que son système conviendrait aussi bien à l'organisation du crime qu'à celle de la vertu, à celle des loisirs qu'à celle du travail. L'essentiel est que tout soit utilisé et porte intérêt, que le passage inéluctable du temps soit compensé, qu'il *reste* quelque chose. Son obsession est telle qu'il en arrive même à nous donner (*op.cit*, p. 338) la recette pour vivre 34 heures par jour !

En principe, il situe son système dans la continuité de la tradition morale, il se recommande de Pythagore, de Sénèque, de l'Évangile. En fait, à la fin de *l'Essai sur l'emploi du temps*, il place sur le même plan ce qu'il dit être ses trois sources d'inspiration : la *méthode religieuse et philosophique* (on s'y attendait), la *méthode militaire* et la *méthode commerciale* (on s'étonne un peu). Car le but de l'armée et du commerce est simplement de *gagner*. D'autre part, il s'agit là d'organisations toujours collectives, alors que la tradition religieuse et philosophique, même si elle a une base collective, prend pour objet l'individu. Le rapprochement inattendu de ces trois méthodes lance le lecteur d'aujourd'hui vers d'autres horizons philosophiques : il se précipite pour relire *Surveiller et punir* (1975) de Michel Foucault, en se demandant si ce dernier avait eu connaissance de l'œuvre de Marc-Antoine Jullien. Non, Jullien a échappé à l'attention de Foucault, et c'est dommage : il semble être le chaînon manquant de sa démonstration. Dans la section « Les corps dociles », à partir d'une

analyse des changements des règlements de la manœuvre militaire, Foucault essaie de montrer comment l'analyse du temps et la décomposition des gestes sont devenus des instruments de pouvoir, et comment les techniques de groupe et le progrès individuel avancent ensemble. Le mieux est de citer :

Les procédés disciplinaires font apparaître un temps linéaire dont les moments s'intègrent les uns aux autres, et qui s'oriente vers un point terminal et stable. En somme, un temps « évolutif ». Or, il faut se rappeler qu'au même moment, les techniques administratives et collectives de contrôle faisaient apparaître un temps social de type sériel, orienté et cumulatif : découverte d'une évolution en termes de « progrès ». Les techniques disciplinaires, elles, font émerger des séries individuelles : découverte d'une évolution en terme de « genèse ». Progrès des sociétés, genèse des individus, ces deux grandes « découvertes » du XVIII<sup>e</sup> siècle sont peut-être corrélatives des nouvelles techniques de pouvoir, et plus précisément, d'une nouvelle manière de gérer le temps et de le rendre utile, par découpe segmentaire, par sériation, par synthèse et totalisation. (*Surveiller et punir*, p. 188)

Foucault aime s'abriter derrière le mot « peut-être » pour suggérer des « corrélations » fascinantes mais improuvables. Nous retrouverons cette précaution deux pages plus loin à propos de l'organisation du temps, quand il s'interroge sur le lien entre l'organisation de la vie monacale et celle de la vie industrielle :

Ce sont peut-être des procédures de vie et de salut communautaires qui ont été le premier noyau de méthodes destinées à produire des aptitudes individuellement caractérisées mais collectivement utiles. Sous sa forme mystique ou ascétique, l'exercice était une manière d'ordonner le temps d'ici-bas à la conquête du salut. Il va peu à peu, dans l'histoire de l'Occident, inverser son sens en gardant certaines de ses caractéristiques : il sert à économiser le temps de la vie, à le cumuler sous une forme utile, et à exercer le pouvoir sur les hommes par l'intermédiaire du temps ainsi aménagé. L'exercice, devenu élément dans une technologie politique du corps et de la durée, ne culmine pas vers un au-delà ; mais il tend vers un assujettissement qui n'a jamais fini de s'achever. (*Ibid*, p. 190)

À mon tour de rajouter un « peut-être ». Il me semble que Jullien fait un pas de plus vers cet « assujettissement », c'est-à-dire vers la construction d'un sujet qui ne devient autonome qu'en prenant en charge lui-même sa sujétion. Dans les systèmes monacaux, militaires, industriels qu'analyse Foucault, le contrôle et l'analyse du temps s'appliquent à l'individu, mais restent sous initiative et sanction collectives. Le système proposé par Jullien fait passer l'individu du statut de contrôlé à celui d'autocontrôleur. Le contrôle est intériorisé. Jullien dit clairement que chacun doit être son propre général en chef et son PDG, maintenir en soi une discipline de fer et avoir ses comptes à jour. Il dit donc la même chose que Foucault, sauf qu'il présente sous les traits du bonheur ce que Foucault analyse en termes de pouvoir. Sans doute exagèrent-ils tous deux : ce que nous vivons en tant que sujets n'est ni si heureux, ni si dépendant. Mais il y a dans l'injonction de Jullien et dans l'analyse de Foucault quelque chose de très vrai. Même si les livrets de Jullien n'ont pas eu une influence énorme, ils dévoilent, en la poussant parfois jusqu'à la caricature, la logique profonde de notre construction comme sujet. Quand on jette un œil sur l'évolution du journal depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, on voit bien que le contrôle administratif et la gestion commerciale en sont les modèles, et que le sujet moderne est né de la décentralisation et délégation des pouvoirs collectifs. Chacun d'entre nous est devenu un état en petit, avec son conseil des ministres, son service du contentieux et ses archives. Peut-être bien qu'aujourd'hui, l'État, c'est le moi.

\*

La méthode de Marc-Antoine Jullien frappe par son désir de totalisation, par son caractère systématique et maniaque. Faire la revue de sa journée, pour examiner sa conscience, inscrire les faits de sa vie, pour en fixer le souvenir, c'est, à l'époque où il écrit, une conduite déjà assez ordinaire. Mais si l'on procède empiriquement, au gré des humeurs, on risque de passer à côté de l'essentiel, sans prendre prise sur sa vie. Ce que Jullien apporte d'original est l'acharnement. À la fin de *l'Essai sur l'emploi du temps*, après l'exposé des douze principes dont j'ai parlé, il donne honnêtement ses sources d'inspiration. Il en cite trois, et dans les trois cas, il s'agit de personnes qui ont inventé des procédés pour fixer tout. Le premier est Locke. De toute son œuvre, Jullien semble n'avoir retenu qu'une chose, le système qu'il employait pour indexer ses notes de lecture : un système alphabétique assez tortueux, qu'il nous explique de son mieux. Rien ne sert de tenir un journal, si l'on ne peut y retrouver ce qu'on y a mis : l'indexation est un système de capitalisation. Jullien a lui-même mis au point un système beaucoup plus clair pour indexer à la fois le *Mémorial analytique* et l'*Agenda général*. Sur ce point comme sur d'autres, on imagine bien qu'il se serait précipité pour acheter un ordinateur, si ça avait été possible. Azaïs et lui auraient eu besoin de l'outil informatique : la fonction « recherche », les liens hypertextes, et tout simplement une bonne base de données... Son second inspirateur est Benjamin Franklin, qui expose dans ses mémoires la méthode qu'il a employée pour acquérir les quatorze vertus essentielles (pour deux d'entre elles, l'ordre et l'humilité, il avoue n'avoir pas bien réussi) au cours de cycles de quatorze semaines. Cela supposait d'établir d'abord une liste complète des vertus à acquérir, de les classer par ordre de dépendance (en commençant par celles qui conditionnaient l'acquisition des autres), puis, sans prétendre les acquérir toutes à la fois, de consacrer une semaine à chacune, en cochant chaque jour le nombre des manquements, jusqu'à parvenir, cycle après cycle, à un sans faute. Franklin opère une combinaison originale de deux techniques traditionnelles, l'*examen particulier* et l'*examen général*, alliant l'esprit analytique au désir totalisateur. Jullien aurait-il eu la patience de se corriger ainsi de ses défauts un à un, s'il s'en était reconnu ? On a l'impression qu'il ne retient du dispositif que son côté totalisateur. En effet, loin d'insister sur la méthode progressive, il charge la barque dans une « Observation générale » (*op. cit.*, p. 522-523) en proposant d'étendre ce travail aux exercices physiques et aux occupations intellectuelles ! Et, malgré la référence au système progressif de Franklin, ses propres livrets proposent toujours de pratiquer simultanément tous les types de notation et de contrôle. Son troisième inspirateur est un ami qui a voulu garder l'anonymat, et qui a perfectionné l'emploi du *Biomètre* en imaginant de reporter sur un graphique mensuel ce que j'appellerai l'indice journalier de satisfaction (noté de 0 à 20), autour d'une ligne médiane, bizarrement dite *ligne du sommeil* (parce qu'au-dessous de 10, il aurait mieux valu dormir que vivre !). Et Jullien propose immédiatement de *combiner* (c'est son mot) ces graphiques avec des cahiers où l'on motiverait la note donnée à chaque jour, avec la liste des vertus de Franklin, avec l'*Agenda général*, avec le *Biomètre*, « pour compléter l'application de notre méthode ». Combiner et compléter : rien ne doit échapper. Ce qui frappe dans cette frénésie, c'est la passion de mesurer et de chiffrer. La qualité des choses quantifiées semble importer peu. L'essentiel dans les vertus de Franklin, ce n'est pas qu'il les ait pratiquées, c'est qu'elles soient quatorze et qu'il n'en ait oublié aucune. Jullien lui-même, tout au long de ses livres, semble sans grande inquiétude morale ni curiosité psychologique. On est loin du scrupule et de l'introspection. On est en état de *veille stratégique* pour ne rien perdre de soi.

\*

Cette méthode de l'emploi du temps a-t-elle été appliquée ? Et d'abord comment a-t-elle été élaborée ? Voici la réponse :

C'était le fruit de quelques loisirs que l'auteur avait pu se procurer en 1805 et 1806, lorsqu'il était employé aux armées (dans les fonctions de sous-inspecteur aux revues, correspondantes et assimilées au grade d'adjudant général). Il se plaisait alors à recueillir pour ses trois fils, dont il était séparé, les leçons de sa propre expérience, et les conseils qu'il désirait leur proposer un jour, comme règle de leur vie. Il profitait aussi des relations habituelles que son grade et ses fonctions lui donnaient avec de jeunes militaires, pour faire appliquer sous ses yeux, par quelques-uns d'entre eux, plusieurs parties de la méthode dont il rédigeait le plan. Il tâchait de bien établir et d'appuyer sa théorie sur la pratique, pour apprécier exactement l'utilité qu'on pourrait en retirer. (*op. cit.*, p. 19-20)

Jullien dit avoir tenu compte des critiques pertinentes faites à la première édition, il cite des réactions élogieuses, répond longuement aux objections non-fondées (*op. cit.*, p. 130-158). Les rééditions et les traductions, d'autre part, témoignent de la diffusion de la méthode : *l'Essai sur l'emploi du temps* fut traduit en allemand dès 1811, fit en 1822, à Londres, l'objet d'une contrefaçon, puis fut traduit en russe en 1827. On aimerait avoir des témoignages indépendants d'utilisateurs. Jullien, en présentant ses livrets, soulignait que chacun pouvait choisir dans sa méthode ce qui l'arrangeait :

On verra, par l'inspection même de ces trois journaux, quels sont leurs différents usages bien distincts, et comment chaque individu peut, à volonté, se borner à l'un ou à l'autre, ou les tenir tous les trois, suivant que sa vie est plus active et plus remplie, ou que son caractère et la nature de ses occupations le rendent plus propre à embrasser toutes les conditions de la méthode, ou à ne l'appliquer qu'en partie. (*op. cit.*, p. 232)

De fait, nous ne connaissons directement que deux utilisateurs épisodiques, importants il est vrai pour la tradition du journal intime, puisqu'il s'agit de Maine de Biran (1766-1824) et d'Henri Frédéric Amiel (1821-1881).

Maine de Biran avait acheté pour l'année 1815 un exemplaire de *l'Agenda général* – achat de papeterie apparemment assez banal, puisqu'en 1813 il avait déjà acheté un quelconque *Agenda ou Tablettes de poche pour l'année 1813*. Il a tenu fidèlement toute l'année les brèves notes quotidiennes prévues par Jullien, et rempli aussi la petite « Revue » de fin de mois. Il a essayé de manière sporadique, en janvier, d'évaluer les jours (bien, moyen ou mal), mais il ne l'a fait que neuf fois entre le 1<sup>er</sup> et le 20 janvier (aucun « bien », quatre « moyen », cinq « mal »), puis il a abandonné. Quant à la série des « Mémoires » en appendice, on constate quelques minces essais de les utiliser, puis il y renonce et place ses notes de lecture ou de réflexion n'importe où (jusque dans le Mémorial nécrologique !). Maine de Biran a donc laissé tomber les dispositifs originaux de Jullien pour faire de son agenda un usage plus ordinaire, parallèlement à un journal plus développé, mais irrégulier, qu'il a tenu de janvier à septembre. Il y a puisé surtout un encouragement à la régularité, sans éprouver le besoin de continuer les années suivantes, comme il l'aurait pu. Alain Girard a vu dans le choix de cet agenda un élément déterminant pour la reprise du journal intime dont Maine de Biran avait esquissé le programme en 1794. Il y aurait retrouvé le projet de cette *Morale sensitive* dont Rousseau avait exposé le projet dans les *Confessions*, sans l'avoir réalisé, et dont il avait alors choisi de s'inspirer. La suite de son journal, tenu jusqu'à sa mort en 1824, ne montre néanmoins aucune influence directe ou explicite de Jullien.

La situation est différente pour Amiel : *l'Essai sur l'emploi du temps*, lu en février 1840 (il a 19 ans), l'a amené à reprendre son journal après une interruption, en adoptant



l'emploi de la troisième personne (du moins le premier jour) et en détaillant son emploi du temps heure par heure... Ce beau zèle ne dura pas, mais tout indique combien Amiel a été sensible aux techniques conseillées par Jullien, en particulier aux plans et tableaux horaires, et à l'indexation progressive par des mentions marginales. Jullien lui a proposé un modèle qui entretiendra toute sa vie ses remords, c'est la conclusion qu'on peut tirer des deux autres occasions où le journal d'Amiel recroise l'*Essai sur l'emploi du temps*. Le 29 janvier 1854 (il a 32 ans), il réfléchit à la partie philosophique de ce livre, les douze grands principes dont j'ai parlé plus haut. Le lendemain, il écrit ceci : « L'idée qui m'a poursuivi tous ces jours, c'est l'idée de l'ordre, le plan de vie, l'emploi du temps, l'art d'administrer et de capitaliser son travail, de classer et de mobiliser ses notes et papiers : bref l'art d'exploiter ses forces, ses ressources, ses fonds intellectuels et autres, en deux mots : *l'Exploitation et la Comptabilité de la vie*, un chapitre essentiel de l'Art de vivre, « *Lebenskunst* ». Relu une bonne partie de l'ouvrage curieux et important de Jullien (Emploi du temps) », et il enchaîne sur une longue déploration de son incapacité à bâtir un tel « plan de vie ». Le 23 mars 1860 (il a 38 ans), il choisit d'inscrire sur la page de titre du 41<sup>ème</sup> cahier de son journal une phrase de Jullien : « Avec nos minutes perdues, nous aurions pu mener à bout un ouvrage immortel », et le jour où il le fait, cette lecture de Jullien est, dit-il, son seul acte positif, sans cela, « je n'ai fait que causer, aller et venir ». Le journal d'Amiel, écrit dans le sillage de l'*Essai sur l'emploi du temps*, semble, par sa tonalité, apporter un démenti aux thèses de Jullien. Celui-ci garantissait le bonheur par la tenue d'un journal méthodique. Amiel tient un tel journal – mieux d'ailleurs que Jullien lui-même, d'après ce que nous pouvons juger – et il s'enfonce dans la déploration mélancolique ! Peut-être l'âme humaine est-elle plus compliquée que ne le pensait Jullien ? Les auteurs de guides de « développement personnel », qui vendent le bonheur, ont-ils été vraiment heureux ?

\*

Le lecteur de l'*Essai sur l'emploi du temps* pourrait espérer une réponse à cette question, puisque Marc-Antoine Jullien, en bon pédagogue, a payé de sa personne en proposant, remplies par lui, plusieurs pages de ses différents livrets. On a, hélas, l'impression d'être devant des spécimens factices en carton-pâte, mis en vitrine. Le texte principal du livre y est répété sous forme de réflexions datées. Les notations autobiographiques, vagues ou plates, débouchent sur des généralités. Les dates semblent fictives, on est toujours en janvier, un lundi, l'année n'est pas précisée, les initiales pullulent, on n'y croit guère et on s'ennuie. Peut-être ce que se proposait Jullien était-il impossible ? Peut-être n'est-il pas si simple de parler de soi en public en s'exposant au contrôle des autres ?

Si l'on veut savoir quelle fut la pratique réelle de Marc-Antoine Jullien diariste dans sa jeunesse, il faut se rendre à Moscou. Les Archives d'État y conservent depuis les années 1920 un important fonds de papiers Jullien couvrant en particulier la période de la Révolution. Rien à voir avec les méticulosités de l'*Essai sur l'emploi du temps*. On est dans le bouillonnement de l'action, une action qui comporte beaucoup de discours, lettres, notes, souvenirs, rapports, et parfois des bouts de journaux – une action qui s'appuie sur un vrai atelier d'écriture, avec copies, extraits, plans... Quand Marc-Antoine sortira de prison, fin octobre 1795, une de ses grandes joies sera de retrouver sa mère et... ses papiers ! « J'ai revu mes papiers, ces dépositaires de ma pensée, ces monuments de ma vie, ces amis fidèles et ces confidents discrets de mes longues douleurs » (Fonds 317, n° 596, f° 14 v°). Pendant la première partie de sa détention, à la prison des Carmes, entouré de gens hostiles, il n'avait osé prendre la liberté d'écrire. Transféré à la prison du Plessis, où il jouit d'un lieu à lui, il s'est remis à tenir un journal. Il commence par chanter les louanges de cette pratique – éloge conventionnel : le

journal serait un fidèle miroir, un guide moral, qui permettrait de devenir « meilleur ». C'est ce qu'on dit toujours à cette époque (et depuis !) pour couvrir d'un manteau moral une pratique dont le charme réel est ailleurs : confiance, liberté, plaisir d'écrire. On sera frappé, en lisant cet hymne au journal, de voir le jeune Marc-Antoine Jullien rejeter toute méthode et toute contrainte...

Ici enfin j'ai une chambre particulière, je suis seul avec moi, je puis penser, parler, écrire. J'ouvrirai donc un asile où quelquefois iront se réfugier les épanchements de mon âme ; ma plume, désormais libre, tracera quelquefois mes pensées. Je fixerai la réflexion fugitive, et les sentiments de mon cœur qui se peindront dans les lignes écrites par moi, m'offriront comme un fidèle miroir où je pourrai m'observer, étudier mon caractère, apprendre à connaître mes erreurs et mes fautes, à surmonter mes faiblesses, à corriger mes vices, en un mot à devenir meilleur. Dans mon journal, je veux trouver la demeure de l'indépendance, placer indifféremment tout ce que pourra me dicter mon esprit ou mon cœur, n'écrire que les jours où mon humeur m'y portera et où mes yeux le permettront. Je ne veux pas même d'assujettissement volontaire. Un jour, mes amis liront peut-être ces mémoires de ma captivité. Ils se plairont à recueillir mes idées, mes sentiments, à vivre de mon souvenir qui me fera revivre pour eux. Si mon style est peu châtié, si ma plume paraît marcher à pas inégaux, que m'importe ? Celui qui promène dans un bois ses rêveries solitaires ne s'attache pas à suivre une ligne toujours droite, et se laisse entraîner çà et là au gré d'un incertain caprice. Mon journal sera ma promenade favorite, et je me plairai souvent à errer comme dans un labyrinthe, sans savoir où ma plume vagabonde pourra me conduire. Je ne ferai jamais de brouillons préparatoires, peu m'importe le style, l'ordre, la liaison. C'est ici le rendez-vous de mes pensées. Je les jette à mesure qu'elles viennent et que la fantaisie me prend de les écrire ; je laisse paraître mon âme dans toute sa nudité. S'il m'échappait quelque indiscretion politique, quelque vérité forte et imprudente à publier ou même quelque erreur, que m'importe encore ? J'écris pour moi et avec moi. Je peux tout écrire, et nul ne m'en peut faire un crime. (Archives d'État, fonds 317, n° 597, f° 1-2)

Le seul morceau conséquent d'un tel journal dont on trouve trace dans les archives est le « Journal commencé au Plessis le 20 fructidor an 3, terminé hors de prison le 20 brumaire an 4 », texte composite : un début et une fin de journal encadrent des notes politiques, un plan d'ouvrage sur la Révolution, des recopiations d'articles (*ibid.*, n° 596).

Pourquoi ce journal commence-t-il le 20 fructidor ? Sans doute parce que la veille, Marc-Antoine Jullien a reçu la réponse à un memorandum sur sa santé, qu'il avait rédigé le 16 thermidor précédent. Ces deux documents curieux (*ibid.*, n° 597) mériteraient l'attention des historiens de la médecine et des mœurs. Dans le memorandum, Marc-Antoine Jullien décrit son état de santé déplorable, qui le mène à coup sûr à la mort. Il souffre d'une maladie de poitrine à laquelle il voit deux causes : d'une part le surmenage qu'il s'est infligé ces trois dernières années, d'autre part, depuis l'âge de treize ans, des pertes séminales nocturnes fréquentes (tous les deux jours) qui font sur ses draps des taches « de la largeur d'une petite assiette » et qui l'épuisent. Il décrit son cas à la troisième personne, il supplie qu'on consulte pour lui le fameux Dr Tissot et il demande à être libéré et envoyé à la campagne se refaire une santé. Suit un verbeux, prolixe et rassurant rapport d'un certain Dr Laboureau, qui donne des conseils d'hygiène et prescrit des remèdes (tisanes, purgatifs, etc. dont il indique les recettes). Ce Laboureau est sans doute le même qui joua le rôle de « mouton » dans le procès des Hébertistes, qu'il envoya à l'échafaud. Arrêté après Thermidor, en décembre 1794, était-il codétenu avec Jullien ? Toujours est-il qu'après son rapport, celui-ci commença un journal qui frappe par son irrégularité : tantôt, encore en prison, il a une éloquence de tribun ; tantôt, après sa libération, il retrouve une diction plus naturelle et la fraîcheur du détail ; plus tard, il tombe dans la manie énumérative (il indique une à une les 442 personnes avec lesquelles il a eu des contacts ou conversations politiques en brumaire, frimaire et nivôse an 4, les nommant

sans préciser la nature de ces contacts). Rien donc qui ressemble aux journaux qu'il prônera à partir des années 1800. L'*Essai sur l'emploi du temps* est fait pour la routine en temps de paix d'une élite bourgeoise. Par gros temps, on fait feu de tout bois et on pare au plus pressé. On peut néanmoins discerner des traits de comportement qu'on retrouvera dans la construction de son système : la peur de la perte, le goût des listes et des comptes, et une passion dévorante pour l'écriture.

L'exploration du fonds de Moscou réserve d'autres surprises. Non, on n'y trouve pas ce qu'on pourrait attendre, les journaux des fils Jullien, pour l'éducation desquels, on l'a vu, l'*Essai sur l'emploi du temps* avait été en principe conçu : c'aurait été la meilleure réclame pour la méthode de leur père. En revanche nous tombons, stupéfaits et émus, sur un charmant cahier de 202 pages tenu du 13 mars 1828 au 16 juin 1829 par sa fille. M<sup>lle</sup> Antoinette-Stéphanie Jullien, seize ans, est une jeune personne de l'époque romantique. Elle épanche à longueur de pages, avec candeur et complaisance, sa mélancolie. Elle se désole du vide de ses journées, de la tristesse de sa famille – sa mère est malade, son père accablé d'affaires et de soucis – et elle tient à l'occasion des propos féministes : « voilà ce que c'est que de naître femme, on mène une triste vie ; je commence déjà à m'en apercevoir » (13 mars 1828). Loin de viser à l'objectivité en parlant d'elle-même à la troisième personne sous des noms supposés, elle tutoie son journal, l'apostrophe, l'embrasse comme un ami, presque comme un amant. Au seuil du XIX<sup>e</sup> siècle, le père et la fille occupent apparemment des positions extrêmes par rapport à la pratique du journal : raison contre sensibilité, économie contre dépense, contrôle contre effusion, ordre contre révolte... Mais le journal de la fille révèle aussi l'affection profonde qui l'attache à son père, et la passion qu'elle partage avec lui : celle d'une vie guidée ou reflétée par l'écriture.

## BIBLIOGRAPHIE

### Marc-Antoine Jullien

*Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, publié par son petit-fils Edouard Lockroy, Calmann-Lévy, 1881, 360 p. (Lettres de la mère de Marc-Antoine Jullien, publiées par son arrière-petit-fils).

*Lettres des enfants Jullien élèves chez Pestalozzi, 1812-1816*, Éditions Centre de documentation et de recherches Pestalozzi, Yverdon-les-Bains, 1985, 112 p.

Marc-Antoine Jullien, *From Jacobin to Liberal*, selected writings by Marc-Antoine Jullien, ed. and transl. by R. R. Palmer, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1993, X-243 p.

Marc-Antoine Jullien, *Biomètre*, Paris, Éditions des Cendres, 2004, 32 p. (extraits).

Marc-Antoine Jullien, *Essai sur l'emploi du temps, 1808*, édité et présenté par Kareen Illiade, Paris, Economica, Anthropos, 2006, XXII-136 p.

Eugenio Di Rienzo, *Marc-Antoine Jullien de Paris 1789-1848, una biografia politica*, Napoli, Guida, 1999, 346 p.

Marie-Claude Delieuvin, *Marc-Antoine Jullien, de Paris, 1775-1848. Théoriser et organiser l'éducation*, préface de Claude Lelièvre, Paris, L'Harmattan, 2003, 380 p.

### Autres références

*Journaux*

Henri-Frédéric Amiel, *Journal intime*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1976-1994, 12 volumes (Voir I, p. 140- 143 , II, p. 739-742 ; III, p. 893 et 905).

Joseph Bergier (1800-1878), *Journal de la vie de Joseph Bergier (1831-1878)*, 50 registres, Lyon, Musée Gadagne (tome I, Préface).

Maine de Biran, *Journal*, édition intégrale publiée par Henri Gouhier, Neuchâtel, La Baconnière, 1957, 3 volumes (Voir III, p. 59-162).

Stéphanie Jullien, *Journal, 13 mars 1828-16 juin 1829*, 101 f°, Archives d'État de Russie, Histoire sociale et politique (Ancien Institut Marx Engels), Fonds 317, collection Jullien, n° 1094.

### *Études*

Gerhard Dohrn-van Rossum, *L'Histoire de l'heure. L'Horlogerie et l'organisation moderne du temps*, traduit de l'allemand par O. Mannoni, Paris, Maison des Sciences de l'homme, 1997.

Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, collection « Tel », 1993.

Alain Girard, *Le Journal intime*, Paris, P.U.F., 1963 (p. 171-177, sur l'influence de Marc-Antoine Jullien sur Maine de Biran)

David S. Landes, *L'Heure qu'il est. Les Horloges, la Mesure du temps et la Formation du monde moderne*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat et Louis Evrard, Paris, Gallimard, 1987.

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Le Journal intime. Histoire et anthologie*, Paris, Éditions Textuel, 2006.

Francesco Maiello, *Histoire du calendrier. De la liturgie à l'agenda*, traduit de l'italien par Nathalie Bauer, Paris, Seuil, 1996, 298 p.

\*

## ANNEXE 1

[Reproduction d'une page du *Biomètre*]

## ANNEXE 2

## 1

## Pratique personnelle de M. A. Jullien

Premiers Essais de l'auteur pour former un *Journal de sa vie et de ses souvenirs*

Plusieurs des personnes qui avaient lu le *Traité de l'emploi du temps*, qui approuvaient les vues fondamentales et les règles de conduite qu'il renferme, avaient témoigné le désir de voir ajouter à la théorie philosophique, qui s'y trouve développée, les moyens de la pratiquer sans embarras et sans peine.

Comme l'auteur appliquait lui-même exactement les conseils qu'il avait donnés, il recherchait avec une attention minutieuse les divers genres d'amélioration que sa méthode pouvait comporter : il voulait à la fois la rendre simple, facile et complète. Il avait commencé par tenir un *journal* où il recueillait par écrit, chaque soir ou chaque matin, les principaux souvenirs de sa vie. Il aimait à se rappeler que cette habitude remontait pour lui à l'époque de ses premières années ; que, même dans son enfance, la tendre sollicitude de ses parents les avait portés à écrire, pour son usage, et pour exciter son émulation et son ardeur au travail, les détails relatifs à ses études et aux événements domestiques qui pouvaient fixer son attention et se graver dans sa mémoire. L'un des premiers livres où il avait appris à lire, était celui qui retraçait à ses yeux le récit fidèle de ses premières impressions, de ses occupations et de ses jeux. Éloigné de bonne heure de la maison paternelle, il continua de suivre la marche que ses premiers guides lui avaient tracée. Il se rendait compte tous les soirs de ce qu'il avait fait, vu, entendu de plus intéressant, dans la journée. Cette relation abrégée et fidèle lui fournissait les matériaux des lettres qu'il adressait toutes les semaines à sa mère ; et cette excellente femme, qui aurait difficilement supporté l'absence prolongée de son fils, était, pour ainsi dire, rapprochée de lui et comme associée à son existence, par des communications intimes et régulières, et par une correspondance suivie.

Mais, au bout de quelque temps, toutes les pages du journal, étant remplies, présentaient une masse confuse de notes, dont la plupart n'avaient eu que l'intérêt du moment, et se trouvaient ensuite n'être d'aucun usage. On s'égarait dans cette lecture, comme dans un labyrinthe sans issue, et il fallait parcourir beaucoup de choses inutiles ou puérides, pour recueillir ça et là quelques observations et quelques faits importants. L'auteur voulut d'abord établir des divisions méthodiques dans son journal, ou distinguer les différentes branches de la vie qui venaient le plus souvent s'y reproduire : *Vie physique et gymnastique*, détails relatifs à la conservation, aux altérations et au rétablissement de la santé, aux promenades et aux exercices du corps ; *vie morale et intérieure*, affections et passions, étude du cœur humain et du caractère ; *vie domestique* et de famille ; *vie économique*, recettes et dépenses ; *vie extérieure et sociale*, portraits, anecdotes, incidents, observations ; *vie errante et voyages*, description de lieux, d'établissements publics, de monuments, détails statistiques, etc. ; *vie administrative et publique* ; *vie militaire* ; *vie intellectuelle, littéraire et philosophique* ; *vie épistolaire*, correspondance ; *vie végétative et passive*, ou moment vagues et perdus ; *vie dissipée*, jeux, théâtres, délassements de la société, etc. Puis, il comprit dans ses divisions les parties des connaissances humaines, sur lesquelles il avait l'occasion de recueillir des notions détachées dans ses conversations ou dans ses lectures, et il plaça des *mots* particuliers de recherche, et des *signes* de convention, au commencement ou à la fin de chacun des articles de son journal, afin de retrouver facilement, par la seule inspection de ces mots et de ces signes, les articles qu'il voudrait relire et consulter. Il crut pouvoir organiser ensuite, d'une manière définitive, le *Mémorial* qu'il appelle *analytique*, ou *Journal des faits et observations*, en y faisant tracer, dans chaque page, cinq colonnes parallèles pour inscrire séparément : 1° les *numéros d'ordre* de chaque article ; 2° les *dates* ou indications des *lieux* et des *jours* où ils sont écrits ; 3° les *articles* eux-mêmes, de faits, d'observations

et de détails divers, rédigés d'une manière concise et sur des objets dignes d'attention ; 4° les *mots de recherche*, ou les titres particuliers affectés à chaque article ; 5° enfin, les *numéros de renvois* entre les articles qui se correspondent, ou qui traitent d'un même sujet ou de sujets analogues. De la sorte, il put rapprocher et comparer les articles qui avaient quelques rapports entre eux, rechercher et trouver sans peine ceux qu'il désirait consulter, et il réussit à introduire le plus grand ordre dans un recueil où le désordre des choses et des idées tenait à la nature même de la vie humaine et sociale, dont il présentait l'histoire et l'image. Ce n'est qu'après de longs tâtonnements qu'il est parvenu à disposer son *Journal des faits et observations*, d'après le modèle qui va être placé sous les yeux du lecteur.

*Essai sur l'emploi du temps*, 1824, p. 225-229

\*

## 2

### Plan général d'éducation

#### *Enfance et adolescence*

7. Nos élèves sont exercés de bonne heure à faire céder leurs volontés à la raison des autres, pour être en état d'écouter et de suivre un jour les conseils de leur propre raison. Leur gouverneur devra former, dès leur septième ou huitième année, un *mémorial* journalier de leurs actions, de leurs études, de leurs progrès, de leurs amusements, de leurs exercices, qu'on leur fera lire tous les deux jours, et dont l'effet sera nécessairement de les intéresser, de les encourager, de les rendre capables d'apprécier ce qui est bon et utile, de former leur esprit et leur cœur, d'exciter leur amour-propre, de leur faire attacher un grand prix à l'estime d'eux-mêmes et à celle des autres, justifiée par le témoignage intérieur de leur conscience et enfin de leur donner l'habitude salutaire de veiller exactement sur leur conduite.

Parvenus à l'âge de quatorze ou quinze ans, nos élèves seront chargés de continuer tous les jours, et de rédiger eux-mêmes ce *mémorial*, pour se rendre un compte sévère et détaillé de l'emploi de leurs instants, et pour s'exercer en même temps à écrire avec facilité. Chacun d'eux alternativement tiendra la plume pendant un mois, et rédigera, jour par jour, l'historique de sa vie et de celle de ses jeunes camarades réunis dans la même institution et confiés aux soins du même gouverneur.

Outre les avantages sans nombre résultant de cette méthode, et développés dans la seconde partie du plan, le gouverneur y trouve un moyen puissant d'émulation, et une occasion, chaque jour renaissante, d'habituer ses élèves à remplir leurs devoirs envers leurs camarades et envers tous ceux avec lesquels ils ont des relations ; à s'acquitter de leurs promesses avec un scrupule religieux ; à être nobles et sincères, fidèles et fermes à garder un secret, et surtout à ne jamais s'écarter de la vérité, à faire toujours profession d'une généreuse loyauté, d'une entière franchise, à fuir avec horreur et avec mépris, comme une honteuse bassesse, jusqu'à l'ombre d'un mensonge.[...]

14. L'usage du *mémorial journalier*, que l'instituteur a dû rédiger pour ses élèves, depuis leur septième année, et qu'ils doivent maintenant commencer à écrire eux-mêmes, les oblige de rendre compte de toutes les choses qu'ils voient, de toutes les impressions qu'ils éprouvent. Chaque journée leur paie un tribut, et ajoute à leur expérience et à leurs qualités morales : ils apprennent à considérer le prix du temps et à n'en perdre aucune partie.

*Essai général d'éducation*, 1808, p. 172 et 186

### *Age adulte*

Chaque individu, jaloux de s'améliorer soi-même et de travailler à son bonheur, doit consacrer tous les jours quelques moments, soit avant de se livrer au sommeil, soit le matin à son lever, à repasser dans son esprit ce qu'il a fait, dit, entendu, observé dans la journée précédente. Cet examen fugitif et rapide occupe précisément une portion de temps perdue pour tous les hommes, et qui est ainsi retrouvée et employée de la manière la plus fructueuse. On saisit ce moment, qui semble indiqué par la nature, et dont la vie sociale elle-même permet toujours la libre disposition, pour descendre dans son âme, pour se recueillir, pour se rappeler tout ce qu'on a vu, remarqué, appris, tout ce qu'on a pu faire et dire avec sagesse ou imprudence, utilement ou inutilement, au profit ou au désavantage de son corps, de son esprit et de son cœur. On se rend un compte exact et sévère de l'emploi de tous ses instants pendant l'intervalle des vingt-quatre heures qui ont précédé. On adresse, pour ainsi dire, cette question à chaque jour qui vient de s'écouler : en quoi m'as-tu profité pour mon perfectionnement physique, moral, intellectuel, pour mon bonheur ? je t'ai constitué mon tributaire ; as-tu payé ta dette ? On considère le temps comme un fermier qu'on assujettit à payer un revenu par un bail dont il doit remplir exactement les conditions, ou comme un individu qu'on soumet à un droit de barrière. Ce droit ou ce revenu est acquitté à chaque distance, à chaque terme fixé.

*Essai sur l'emploi du temps, 1824, p. 51*

### *Écrire à la troisième personne*

Pour avoir plus de liberté dans la rédaction journalière [...], on parle toujours de soi à la troisième personne, comme d'un individu étranger, et sous des noms convenus avec soi-même, qu'il est facile de changer et de varier à volonté. On n'est ainsi retenu par aucune considération d'amour-propre, de respect humain, de fausse modestie, de vanité ou d'orgueil ; et on écrit une histoire fidèle de sa vie, sans craindre des confidents indiscrets ou des censeurs odieux. On parle également des autres, soit en bien, soit en mal, sous des noms supposés ; on recueille ainsi, sans gêne ni scrupule, des actions, des portraits, des observations, des anecdotes caractéristiques ou instructives, qui ne peuvent blesser personne ; car on a l'intention, non pas de désigner ou peindre tels ou tels individus, mais d'étudier, de connaître et de représenter sous toutes ses formes, l'homme en général, véritable protége, composé bizarre, dont les nuances infiniment délicates et variées ne peuvent être saisies et fixées qu'insensiblement et à la longue, par suite d'une grande habitude d'observer et d'un grand nombre d'observations appliquées à beaucoup de personnages divers.

*Essai général d'éducation, 1808, p. 126*

\*



## 3

**Discours de la méthode**

La *méthode militaire*, qui fait mouvoir plusieurs milliers d'individus comme un seul corps animé par une seule âme, atteste aussi, par ses effets prodigieux, la puissance du génie de l'homme, même lorsqu'elle est employée à créer des moyens de destruction contre ses semblables. D'après cette méthode, une inspection minutieuse parcourt successivement tous les rangs, depuis le plus inférieur jusqu'au plus élevé, et les paroles du commandement descendent avec rapidité, depuis le grade supérieur du général en chef jusqu'au simple soldat. Cette sorte d'échelle ascendante et descendante à la fois permet à la fois de surveiller et de diriger tous les mouvements d'une grande réunion d'hommes, aussi facilement que s'il s'agissait d'un seul individu. De même, par nos tableaux de répartition des emplois de chaque jour, et des heures qui leur sont consacrées, aucune de nos actions et même aucune de nos pensées n'échappent à l'examen. On voit passer les jours et les heures en revue, à certaines époques fixées, comme autant de fractions isolées d'un corps de troupes, dont l'inspection successive fait apprécier la bonne ou mauvaise tenue de l'armée entière. Un œil exercé juge à la fois les détails et l'ensemble. La même précision rigoureuse, que la hiérarchie militaire rend facile dans les évolutions d'une armée, s'applique à notre manière de distribuer et de faire, pour ainsi dire, manœuvrer les différentes heures de chaque jour.

La *méthode commerciale* a puissamment contribué à l'avancement des sociétés, en favorisant la prompt circulation des richesses, qui vont offrir partout des encouragements et des récompenses au travail ; elle établit un tel ordre dans la *tenue des livres* et dans la variété infinie des *comptes ouverts*, pour chaque correspondant, pour chaque place de commerce, pour chaque genre d'opérations, qu'il est toujours facile de contrôler chacun de ces comptes par le rapprochement de ses éléments, reproduits sous différentes formes et comparés entre eux. Nos *livrets* ont une parfaite analogie avec les *grands livres* des négociants et des banquiers, et avec les bulletins comparés des différentes places de commerce, qui font connaître au premier coup d'œil la hausse ou la baisse des effets publics ou des denrées dans chaque pays. Nous transportons les *comptes courants* du commerce dans notre *méthode morale* ; et nous arrêtons, chaque jour, en quelques instants, les comptes détaillés de notre dépense de vingt-quatre heures. Nous pouvons toujours décomposer les emplois de nos journées, en suivre exactement les variations, et descendre à volonté dans les moindres détails, ou les réunir et les comparer pour arriver à des généralités plus ou moins élevées.

Notre méthode de direction et de récapitulation de la vie ne laisse, pour ainsi dire, aucune place au désordre, à l'apathie, à la paresse, ni à l'ennui ; elle est féconde en instructions, en expériences et en souvenirs. Elle est destinée à procurer à la fois :

1° Une sorte de *miroir moral* et une représentation fidèle de la vie, qui sert à juger si elle est bien ou mal ordonnée, comme on voit, devant une glace, si la toilette est bien ou<sup>2</sup> mal faite ;

2° Un *thermomètre moral*, qui fait connaître les degrés de la température physique, morale et intellectuelle, observée jour par jour, et les rapports de la constitution atmosphérique avec la constitution individuelle et la vie de l'homme ;

3° Une *montre morale*, dont le cadran n'offre point la marche, mais l'emploi des heures ;

4° Une *boussole morale*, qui permet de se diriger au milieu de l'océan du monde, ou de régler et de disposer les parties de son temps, de manière à les rendre le plus profitables qu'il est possible ;

5° Un *ressort moral*, qui donne une impulsion continue et salutaire à toutes nos facultés ;

6° Une *balance morale*, qui sert à peser nos actions, nos relations et presque nos pensées, et une mesure comparative des produits de l'existence, évalués par heure, par jour, par quinzaine, par mois et par année ;

7° Une sorte de *panorama moral*, qui réunit, sous un seul point de vue, un nombre infini de détails dont nous sommes intéressés à saisir et à juger l'ensemble ;

8° Enfin, un *complément de l'éducation* pour un jeune homme, et un véritable *guide moral*, ami sûr, confident discret, conseiller sincère, dont les leçons ne blessent point son amour-propre, et agissent nécessairement sur sa raison, et qui, par le signe mystérieux ajouté à la ligne de chaque jour, nous révèle à nous-mêmes si nous sommes ou non satisfaits de notre conduite, et prononce le jugement intérieur que la conscience de chacun lui fait porter sur sa vie.

Bacon et Descartes ont montré, dans leurs œuvres philosophiques, comment on doit exploiter les *capitaux* en *idées* et en *sciences* ; Adam Smith, dans ses recherches sur la richesse des nations, et d'autres écrivains, occupés d'économie politique, comment on doit exploiter les *capitaux* en *argent* et en *travail* ; Aristote, Montesquieu, Mably, J.-J. Rousseau, dans leurs ouvrages de législation et de politique, comment on doit exploiter les *capitaux* en *hommes* : voilà mes guides. J'ai voulu montrer comment on peut exploiter un *capital* d'une autre espèce, combiné avec les précédents : le TEMPS, le seul qu'il ne soit pas possible à l'homme d'augmenter en quantité, mais qu'il lui est facile d'employer d'une manière beaucoup plus fructueuse. L'ORDRE agrandit l'espace, et le BON EMPLOI DU TEMPS prolonge réellement la durée de la vie.

*Essai sur l'emploi du temps*, 1824, p. 391-395

\*

